



**REPUBLIQUE
TUNISIENNE**



CDL-UD(2020)017

Or. Fr.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)**

en coopération avec

**LA PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT DE LA TUNISIE
SERVICES DU MINISTRE AUPRES DU CHEF DU GOUVERNEMENT
EN CHARGE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**Séminaire régional pour les hauts cadres de l'administration
12^{ème} UniDem Med**

**“ REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE :
NOUVEAUX DEFIS ET NOUVELLES METHODES DE
FONCTIONNEMENT ”**

Vidéoconférence, Tunisie

15 – 17 décembre 2020

**MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION ET GESTION PREVISIONNELLE
DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES : ENRICHIR ET VALORISER LES
COMPETENCES DES AGENTS PUBLICS**

par

M. Sami MHAMDI

**(Secrétaire général du Ministère des Affaires locales et de l'Environnement,
Tunisie)**

Financé
par l'Union européenne
et le Conseil de l'Europe



COUNCIL OF EUROPE



Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

La mobilité fonctionnelle des agents publics au profit des collectivités locales



SAMI MHAMDI
DÉCEMBRE 2020

Contexte :



- Taux d'encadrement faible = 11,8%
- Manque d'attractivité pour les cadres spécialisés
- Capacité financière limitée pour le recrutement des cadres hautement qualifiés
- Création de 86 nouvelles communes suite à la couverture du territoire national par des communes

La stratégie du ministère pour le renforcement RH



- **Recrutement direct (décret 291-2019 en date du 22 mars 2019)**
- **Projet de recrutement ciblé au profit des communes et financé pendant deux ans par le ministère (1031 cadres dans les métiers cibles)**
- **Mobilité fonctionnelles des agents publics au profit des communes**

Mécanismes et modalités de la mobilité fonctionnelle:



- La mutation ou le détachement
- La mise a disposition
- Le redéploiement

Motivations

- **Financière : Indemnité de mobilité**

- a. Pour la mutation et le détachement et indemnité de mise a disposition
- b. Indemnité de changement de résidence
- **Des incitations spécifiques a la carrière professionnelle :**
 - ✓ + 1 an d'ancienneté (grade ou catégorie) en continuant de bénéficier des indemnités et avantages
 - ✓ Continuer de bénéficier des indemnités et avantages après le retour a l'administration d'origine (minimum 2 ans dans une collectivité locale)

- **Les dispositions spécifiques à la mise à disposition :**

- ✓ L'agent continue à être rémunéré par son administration d'origine et reçoit en plus une «indemnité de mise à disposition» versée par la collectivité locale
- ✓ L'agent continue à bénéficier de l'ensemble des éléments de sa rémunération dans son administration d'origine (y compris les indemnités liées à l'exercice du corps d'origine)
- ✓ L'agent continue à bénéficier de tous ses droits même lorsqu'il ne peut pas être réaffecté dans le même emploi qu'il occupait dans son administration d'origine (fin de mise à disposition)



- **Priorité donnée aux collectivités nouvellement créés**
- **Priorité donnée aux métiers stratégiques suivants :**
 - **Administratif**
 - **Financier**
 - **Ingénieur ou technicien de travaux et création des projets**
 - **Informaticien**
 - **Architecte ou urbaniste**

Bourse de mobilité



- **Service en ligne pour les offres, les demandes de mobilité vers les communes et obligation de soumettre la candidature sur la plateforme électronique**
- **Transparence; égalité des chances; mise en réseau**
- **Début de mise en place : Janvier 2021**

Horizons :



- Un levier parmi d'autres pour renforcer la capacité des ressources humaines des communes
- Un projet de décret relatif à un programme spécifique de recrutement de 1031 cadres spécialisés en :
 - Finance et administration
 - Ingénieur ou technicien en travaux et projets
 - Informaticien
 - Architecte ou urbaniste

Objectifs : Taux d'encadrement des communes



Année	2020	2021	2022	2023
Taux (%)	11,8	13	14	16

Mobilité fonctionnelle des communes



- **Vers la généralisation de l'expérience pour les administrations publiques en Tunisie**
- **Ministères pilotes identifiés par le ministère chargé de la fonction publique**

merci

